

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18745 - 73ÈME ANNÉE

La pression monte pour qu'un industriel donne satisfaction à plus de 3.000 livreurs de canne

Tereos doit céder pour empêcher un blocage général de La Réunion



Les négociations ont continué hier entre les membres planteurs et industriels du bureau du Comité paritaire de la canne et du sucre (CPCS). Elles n'ont pas encore donné de résultat satisfaisant pour conclure un accord. Les planteurs revendiquent toujours une hausse de 6 euros par tonne du prix de référence de la tonne de canne. Ils ont reçu hier le soutien de la FNTR qui fixe un ultimatum à vendredi, faute de quoi des blocages sont à attendre lundi. Quant au Conseil départemental, il propose une hausse de sa subvention à la replantation.

Les planteurs continuent leur mobilisation pour obtenir une augmentation de 6 euros du prix de la tonne de canne à sucre. Ils ont poursuivi la même méthode que la veille, avec notamment un bar-

rage au Barachois. Comme annoncé la veille, ils ont rencontré une délégation de transporteurs menée par Jean-Bernard Caroupaye, président de la FNTR-Réunion. Les camionneurs disent être fortement pénalisés par les barrages. À l'issue de la

rencontre, le barrage sur la route nationale devant la préfecture a été levé. Planteurs et transporteurs se sont entendus pour envisager des actions communes, au nom d'une « solidarité entre secteurs économiques », annoncée par Frédéric

Vienne, président de la FDSEA-Réunion.

Les transporteurs ont fixé un ultimatum. Si aucun accord n'est signé vendredi, alors ils rencontreront les planteurs samedi pour prévoir des actions communes à mettre en place lundi. Autrement dit, il faut s'attendre à des barrages en début de semaine prochaine et à une économie totalement paralysée.

Sur le plan politique, le PCR a renouvelé son soutien à la mobilisation lors de sa conférence de presse tenue hier matin.

« Les planteurs sont excédés, la population est exaspérée », a souligné Yvan Dejean, porte-parole du PCR qui appelle à la prise de conscience que La Réunion vit une très grave crise sociale, politique et économique. « La sagesse doit l'emporter, Tereos doit céder et faire un geste significatif pour régler le conflit ». Sinon, « le pire est à craindre ».

Le PCR est solidaire des planteurs, et comprend la population mise en difficulté par la position de l'industriel.

Soutien du PCR

Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du PCR, a constaté une crise de confiance généralisée à cause de l'industriel et de l'État. Responsable de l'ordre public, « l'État aurait dû mettre des clés de répartition » dans la répartition de l'aide supplémentaire de 28 millions d'euros qui est versée intégralement à Tereos. « Quand la politique abdique ses responsabilités devant l'industriel, voici le résultat », a-t-il ajouté.

En fin d'après-midi, la sénatrice Gélita Hoarau a adressé une question écrite au ministre de l'Agriculture. Elle demande notamment que la transparence soit faite sur les recettes de la filière, et que l'État soutienne la transformation de la filière canne-sucre en industrie de la canne aux revenus justement répartis.

En fin de matinée, le Conseil départemental a présenté une augmentation de sa subvention pour la replantation. Cette aide correspond à un soutien de 3 euros par tonne de canne pour un agriculteur qui décide de replanter de la canne.

Comme l'a rappelé le PCR, la balle est dans le camp de Tereos.

M.M.

Nouvelle initiative de la sénatrice PCR

Question écrite de Gélita Hoarau au ministre de l'Agriculture

Le 29 mai dernier, la sénatrice Gélita Hoarau avait adressé une lettre ouverte au ministre de l'Agriculture. Cette démarche avait permis aux planteurs d'obtenir le soutien de la Confédération paysanne et de syndicats de Martinique et de Guadeloupe. Hier, Gélita Hoarau a pris une nouvelle initiative en posant une question écrite au ministre de l'Agriculture. Voici son contenu :

Question écrite à l'attention de M. le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation à propos de l'avenir de la filière canne-sucre à La Réunion

Madame Gélita Hoarau interroge Monsieur le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation à propos de l'avenir de la filière canne-sucre à La Réunion.

Le 1er octobre prochain la suppression des quotas sucriers prendra effet, signifiant la mise en concurrence mondiale du sucre réunionnais.

Les discussions tendues se déroulent actuellement. Les planteurs demandent une hausse de 6 euros par tonne du prix de référence de la canne, inchangé depuis 20 ans. Les négociations concernent 18.000 emplois. À ce jour, elles n'ont toujours pas abouties malgré l'aide d'État supplémentaire de 28 millions d'euros versés par an au groupe Tereos.

Les planteurs font valoir la reconnaissance par les services de l'Etat d'une perte importante de pouvoir d'achat liée à la non revalorisation pendant plus de 20 ans du prix de référence de la tonne de canne à sucre. De même la transparence sur l'utilisation des fonds publics ainsi que sur les recettes tirées de la canne sont nécessaires.

Propriétaire des deux usines sucrières, la coopérative Tereos bénéficie d'un fort soutien de la part de l'État. Il n'est pas étranger à un résultat net affiché par le groupe de 106 millions d'euros pour 2016-2017. La logique voudrait qu'en contrepartie de cette aide importante, les planteurs puissent connaître précisément quelles sont les bénéfices tirés de la plante qu'ils prennent le risque de cultiver. Ceci constitue un point de départ à des rapports apaisés dans la filière, pour aller vers la répartition la plus équitable des profits venant de la canne à sucre.

À l'avenir et avec la fin des quotas sucriers la filière canne-sucre devra être en mesure de développer la valorisation d'un maximum de produits issus de la canne ainsi que soutenir la recherche scientifique en ce sens. En effet, la structure actuelle de ce secteur basé sur le sucre, les alcools et l'énergie est en danger, car il dépend trop du premier produit cité.

La recherche a identifié environ 500 co-produits issus de la canne à sucre, dont une certaine est commercialisée.

Pour la filière betterave-sucre, la perspective de la fin des quotas sucriers avait amené à une grande mobilisation des services de l'État au sein d'un comité pour l'avenir de la betterave sucrière. Ce soutien a contribué à aider le secteur betteravier à être prêt à affronter la concurrence mondiale à partir du 1er octobre prochain.

La création d'un comité analogue à La Réunion est tout aussi décisif. Une telle structure pourra piloter les études nécessaires à la transformation d'une filière canne-sucre en une industrie de la canne aux revenus équitablement répartis. Capable de commercialiser des produits à haute valeur ajoutée, cette nouvelle industrie ne sera plus vulnérable à la concurrence mondiale sur le marché des commodités.

Madame Hoarau interroge le Ministre sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux défis de la filière canne-sucre.

Edito

Sélection : l'Université interdite à des titulaires du premier grade universitaire ?

Près de 80 % des candidats au baccalauréat ont été admis dès le premier groupe d'épreuve cette année. Ce sont donc des milliers de jeunes qui sont admis au premier grade universitaire, celui de bachelier. C'est une richesse pour La Réunion.

En écho à cette réussite, le discours de politique générale du Premier ministre vient tempérer l'enthousiasme. Il compte en effet introduire la sélection pour l'entrée à l'Université. Un gouvernement avait tenté de mettre en place une telle mesure, c'était voici 31 ans. Cette décision avait entraîné la mort d'un jeune tabassé à mort par des voltigeurs motocyclistes de la police en marge d'une manifestation. Face au tollé, le gouvernement de Jacques Chirac avait retiré la sélection à l'Université.

La sélection à l'entrée à l'Université s'inscrit dans la politique d'austérité présentée au Parlement mardi et mercredi dans le discours de politique générale d'Edouard Philippe. C'est la confirmation d'une proposition du programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Se pose alors la question de la valeur du baccalauréat. En effet, interdire l'entrée de l'Université à un titulaire du premier grade universitaire remet en cause un fondement de l'accès au savoir. Voilà de quoi encore aggraver les inégalités, car l'Université permet notamment d'accueillir des jeunes dont les familles n'ont pas les moyens de payer de coûteuses formations.

La sélection à l'Université était en 1986 une mesure portée par la frange la plus conservatrice de la droite en France. Elle est maintenant soutenue par un gouvernement regroupant l'aile sociale-libérale du PS et d'anciens membres des Républicains. Un tel projet montre que les classes populaires n'ont rien à attendre de ce gouvernement, si ce n'est une diminution de leurs droits.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le PCR et la politique générale du gouvernement

« Le peuple doit monter au créneau »

Après le discours du président de la République et le discours de politique générale du Premier ministre, le Parti communiste réunionnais alerte sur l'austérité aggravée qui se met en place, avec de lourdes conséquences pour La Réunion.

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, Yvan Dejean, porte-parole et Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire, ont présenté hier la position du Parti communiste réunionnais au lendemain du discours de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale.

Manifestement, les problèmes spécifiques à La Réunion ont été ignorés. « Qu'est-ce que le Réunionnais peut attendre de ce discours ? Les chômeurs, les planteurs ? S'il y avait en France des manifestations comme celle des planteurs à La Réunion, le Premier ministre serait-il resté silencieux ? », constate le secrétaire général du PCR, « Rien sur la filière canne, rien sur la gouvernance, rien sur l'insertion de La Réunion dans sa région, rien sur la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 et rien sur les moyens financiers ».

« Le gouvernement annonce une politique de rigueur », note Maurice Gironcel, « Il prévoit 60 milliards de baisse des dépenses publiques, tous les ministères seront concernés ». Pour le PCR, l'objectif du gouvernement est de satisfaire les tenants de l'orthodoxie budgétaire pour atteindre 3 % de déficit public en 2017. Les effets d'une telle politique en Grèce montrent clairement qui paiera. Ce seront d'abord les pauvres et les classes moyennes.

Casse sociale

« La casse sociale est sur le devant de la scène avec le régime des ordonnances », poursuit le secrétaire général du PCR, qui déplore une démocratie bafouée, et une baisse de la représentativité des syndicats. C'est la porte ouverte à une accentuation de la précarisation du travail, avec le contrat à zéro heure, le travail du dimanche notamment.

L'augmentation de la CSG va toucher tout le monde, en particulier les familles aux revenus modestes. Le PCR prévoit une perte de 300 euros par an pour une personne payée au SMIC.

Les fonctionnaires sont également ciblés avec une diminution des effectifs, et le gel du point d'indice. Ce sera donc moins de service public. « Aucune niche fiscale ne sera à l'abri, les entrepreneurs de La Réunion ont de quoi être inquiet. Et quid de l'abattement de 30 % pour l'impôt sur le revenu outre-mer », interroge Maurice Gironcel.

Sur le plan des libertés, des mesures d'exception de l'état d'urgence seront mises dans une loi ordinaire. « C'est extrêmement dangereux et peut conduire à des dérives. »

« Le discours de politique générale montre que le gouvernement n'a pas pris conscience de l'ampleur de la crise. Les Assises des outre-mer sont présentées comme pour mettre en œuvre la loi d'égalité réelle, or cette loi ne règlera rien. L'écart du PIB/habitant entre La Réunion et la moyenne nationale est de 10.000 euros », rappelle le dirigeant du PCR, « cette loi ne règle rien, comme le rappelle ce qui s'est passé en Guyane. Les Guyanais demandent une nouvelle gouvernance et des fonds pour les investissements. »

L'égalité réelle ne règle rien

« Plus que jamais, le peuple doit monter au créneau », déclare Maurice Gironcel, « il faut pour La Réunion une large concertation pour faire autre chose que la loi d'égalité réelle ».

Le PCR demande que les Assises se déroulent à La Réunion pour que la concertation économique, sociale et politique puisse servir. Il demande aux Réunionnais d'agir, de se rassembler autour d'un projet réunionnais fait par les Réunionnais, pour les Réunionnais.

« Le moment est venu de passer aux choses concrètes et d'en finir avec une politique d'enfumage », note le PCR pour qui tous les problèmes restent entier. « Les plus pauvres et les couches moyennes vont trinquer rapidement. Les mesures

« d'allègement » sont remises à plus tard. Ce qui est annoncé va aggraver la crise à cause de notre intégration à l'Europe », précise Maurice Gironcel.

Et Ary Yée Chong Tchi Kan de conclure : « en quoi ces interventions ont donné confiance aux 60 % de la population qui n'ont pas été voter ? »

M.M.

Pierre Laurent défend le droit à la responsabilité des outre-mer

Lors de sa réponse au discours de politique générale du Premier ministre hier au Sénat, Pierre Laurent au nom du groupe CRC a plaidé pour plus de compétences pour les outre-mer. Voici l'extrait de son discours à ce sujet.

« Sans résultat de ces assises la colère sera grande. Il est temps d'entrer dans un nouveau cycle, de donner aux collectivités d'Outre-Mer les moyens de maîtriser leur avenir avec plus de responsabilité, plus de compétences et d'un fond de développement pour bâtir un projet durable et cohérent en matière sociale et écologique. Ne manquons pas ce rendez-vous avec l'Histoire. »

Simone Veil : Huguette Bello salue « un hommage pour l'éternité »

Huguette Bello était hier matin aux obsèques de Simone Veil dans la cour d'honneur des Invalides à Paris.

Dans un communiqué, elle salue « un bel hommage de la Nation à une Grande dame ». La députée souligne que « la décision du président de la République pour que Simone Veil repose au Panthéon aux côtés de son époux est un hommage pour l'éternité ».

La force des tempêtes - Cécile et Épicure (2)

Couverture jaune serin : « Les Matérialistes de l'Antiquité », en Garamon.

Choix de textes, présentation, traductions, Paul Nizan.

Épicure - « Tableau de la sagesse ». Page 107.

« Il est doux, quand sur la grande mer les vents bouleversent les eaux, de contempler de la terre les grandes épreuves d'autrui. Non point que la souffrance de l'homme soit un plaisir, mais parce qu'il est doux de voir à quels maux on échappe soi-même. »

Comme il me fascinait – je devais avoir 14 ans - le balancement de la période, la temporelle en incise qui surseoit la complétude du sens, le sujet réel qui ourle la phrase à la façon d'une vague qui se résout dans la courbe, le sentiment océanique porté par le tout. Et en même temps, elles m'intriguaient, ces propositions. D'autant que des touches plus sombres s'ajoutaient : « Il est doux de regarder les grands engagements de la guerre qui se déroulent dans les campagnes, quand on n'a point de part au danger »...

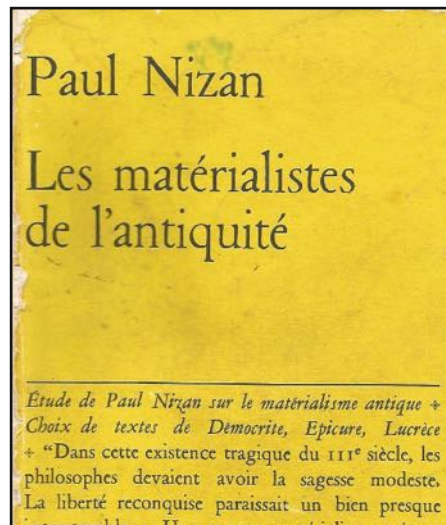
La vie en tant que scène tragique (proskenion) pour nous confronter à la passion du monde (par mimèsis) et nous en délivrer (par la catharsis). La représentation du pathos dans le dessein de le congédier de l'existence, la poiesis aristotélicienne. Seulement voilà, le monde n'est pas plus une scène que la vie n'est une recherche du confort. Personne aujourd'hui ne saurait décentement tirer un quelconque plaisir au spectacle des millions de morts et de déplacés que fait la guerre de Syrie. Personne.

Que la sagesse nous protège des maux, de là à les contempler sereinement, de là à en tirer peut-être non pas du plaisir, mais de la consolation, du soulagement. Quand bien même j'étais hameçonné par l'élan de la phrase, je ne saisisais pas que la sagesse (ataraxique ou pas) puisse conseiller de tels exercices et rejeter au rang de passions funestes, hors du cercle, la compassion, et l'empathie.

Était-ce donc cela cette « sophia » qu'il s'agissait d'« aimer », cette sagesse que ma grand-mère avait ex-

tirée de ses doigts experts de la superposition, de l'amoncellement des livres situés à l'entresol de la librairie des PUF, labyrinthe ouvert comme seules savent l'être les vraies librairies et les vraies bibliothèques (tourbillons de l'âme) ?... Cécile avait côtoyé Paul Nizan.

Jean-Paul Sartre lui avait proposé ce qu'il proposa à Simone de Beauvoir. Elle me disait qu'elle lui avait préféré mon grand-père... Les lettres que lui avait envoyées le futur théoricien de l'existentialisme, par lesquelles il se moquait du « collier de Vénus » d'une certaine Simone, elle s'en était débarrassées. Elle m'avait offert cependant « L'Existentialisme est un humanisme ». Une biographe de Jean-Paul Sartre récemment m'a indiqué n'avoir relevé aucune trace de Cécile Joint. Ça ne m'étonne pas, elle avait voulu s'effacer, après avoir tant été dans la lumière.



Les Matérialistes de l'antiquité par Paul Nizan, éditions François Maspero.

Agrégée, elle avait voulu faire sa thèse sur Voltaire. Elle y renonça.

Elle m'avait offert « Les Fables » d'Ésope, aux Belles Lettres, la collection de Guillaume Budé, au sein duquel je dénichais mon joyau : « La Lampe » :

« Une lampe enivrée d'huile, jetant une vive lumière, se vantait d'être plus brillante que le soleil. Mais un souffle de vent ayant sifflé, elle s'éteignit aussitôt. Quelqu'un la ralluma et lui dit : 'Éclaire, lampe, et tais-toi : l'éclat des astres ne

s'éclipse jamais.' »

Il ne faut pas se laisser aveugler par l'orgueil, quand on est en réputation ou en honneur ; car tout ce qui s'acquiert nous est étranger. » Elle ne m'était pas étrangère, cette fable, tant j'étais lampe et à la fois celui qui la rallume.

Cécile m'offrit aussi le « Nu Perdu » aussi – étrange cadeau qui me rebuta, bien qu'emporté par la proposition de « La nuit talismanique brillait dans son cercle »...

Sa belle collection du Littré finit croquée par les termites.

Elle proposait des choix de sortie, je lui répondais d'un invariable « Comme tu veux » qui la chagrinait : je devais choisir. Il fallait faire preuve de personnalité. Dans la rue, elle m'offrait de façon surannée son bras, ainsi nous causions côte à côte. Elle m'avait entraîné voir le cinéma d'humour anglais : « Arsenic et Vieilles dentelles », « Frankenstein junior », « To be or not to be », de longs métrages en noir et blanc dont je garde un souvenir ébloui. Elle ouvrit à mon étonnement les portes du Musée Guimet, de la même façon elle me jouait le « Hareng Saur » de Cros.

À la campagne, c'était les longues parties forestières, des séances de ping-pong, les surprises des fraises des bois, les faisans qui se lèvent dans les champs, le vent dans les cheveux, et le ciel clair, si vaste, les épis de maïs qu'on disait fait pour notre appétit, et qu'on volait dans les champs, la plume de geai qui m'attendait, enfant sur le chemin.

Cécile, pour moi, avait le goût du cannelé, des raisins sans pépins.

Avec un talent de conteuse rare, elle nous tenait en haleine en nous racontant son Occupation allemande. Sans elle, je n'aurais pas 'tenu' devant ce qui me fut imposé : les mensonges, les veuleries, les violences et les silences-, sans ces portes qu'elle m'avait tenues ouvertes de loin, je n'aurais pas eu ce goût du lointain, ni jamais ce courage : celui de résister.

Jean-Baptiste Kiya

– gens de rien.

Oté

La boul lé dann kan Téréos épi gouvèrnman : sé zot l'aprè fé d'tor La Rényon !

L'èr moin l'aprè ékri, mi antann demoun aprè kozé dann radyo. Biensir la plipar d'moun i parl dsi lo mouvman bann plantèr : in pé i kriy, i jir, pars zot lé pri dann l'anboutéyaz. In pé i aprouv bann plantèr an domandan kosa lo l'izinyé i fé, pou kosa li vé pa diskite avèk bann sindika plantèr. Zot i domann azot galman pou kosa gouvèrnman i bouz pa.

Mi pans, dann mon kèr, Téréos li s'anfoutsasof l'arzan li gingn isi La Rényon... Mi antann d'isi in pé aprè di, sé in n'afèr rant l'izinyé é bann plantèr donk in n'afèr privé é gouvèrnman la poin son né pou mète la-dan. Sof in n'afèr : Téréos i gingn l'arzan gouvèrnman é kan gouvèrnman i donn aou l'arzan li lé an droi, mèm an devoir vérifyé kosa i fé avèk l'arzan la. Vérifyé ? Oui, rogard lé kont pou savoir si l'arzan lé bien itilizé.

D'aprè sak mi koné : Téréos i vé pa amontr son kont é gouvèrnman i vé pa obliz ali amontré. Kisa lé dann son rol la-dan ? Ni inn, ni l'ot é la pa promyé foi k'i ariv in n'afèr konmsa pars gouvèrnman, konm sak lété avan li, lé kopin konm koshon avèk bann z'exploitèr.

Pètète in pé i pans bann plantèr konm bann z'izinyé l'avé lo tan pou prépar azot pou lo tan nouvo mé zot la pa pran lo tan pou prépar azot. Nou va arparlé la dsi, mé pou l'instan konm la pa gingn prévni, so kou isi i fo géir é la boul lé dann kan Téréos é dann sète gouvèrnman. Sé zot l'aprè fé d'tor La Rényon an antyé.

Justin

« Pli malizé vèy in fiy ké vèy in kabri » : in kozman pou la rout

Sa in drol kozman pars ou I pé domandé pou kosa I di "in fiy", pou kosa I di pa "in garson". Sirman sa i romont dann tan désèrtin moun té I di : "mi larg mon kok, fèrm z'ot poul". Sirman sa i romont dann tan bann fanm té konm i di moin égal ké bann bononm. Mé ni pé poz anou késtyon dsi l'égalité rant bann fanm é lo z'onm : sé in n'afèr k'i avans mé pli dousman dann la tête demoun ké dann la loi. In loi lé fasil pou ékri, mé lé pli difisil shanj sak lé dann la tête demoun. Dann l'édikasyon familial sa sé in n'ot afèr : shak famiy i fé konm li pé, mé si ou i baz dsi lo tan lontan, dsi bann valèr dann tan-la, mi pans ou lé batu d'avans. Alé ! Mi lèss azot kass in pé z'ot tête la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.